Cas d'usage 2.1 - Action peu risquée avec téléphone d'action

Cas d'usage : *Il s'agit d'une action à faible risque juridique, et/ou avec peu de personnes, et/ou des risques de finir en garde vue où de subir une vérification d'identité plus élevés*

Consensus concernant les téléphones : Le concensus principal au sein d'Extinction Rebellion est, par défaut, de ne jamais ramener de téléphone, sauf si vous en avez besoin, que ce soit en raison de votre rôle qui le nécessite, ou pour des raisons personnelles.
Dans ce dernier cas, si vous avez besoin d'un téléphone, vous devez ramener un téléphone d'action, jamais votre téléphone personnel.

Voici des exemples de types d'actions pouvant entrer dans ce scénario

- Participer à un antipub
- Participer à un collage
- Pointer à une manifestation

Consensus juridique dans ce genre d'action : **On accepte de donner notre identité, par conséquent notre téléphone d'action n'a pas besoin d'être « anonyme »**

La coordo de votre action tranche en dernière instance : Malgré les différents critères généraux donnés ici pour vous permettre de savoir dans quel cas de figure vous êtes (besoin d'un téléphone « anonyme » ou non), c'est à la coordo de trancher si vous avez plutôt interêt à cacher votre identité ou non. Ce document peut servir de référence quand la coordo n'a pas spécifiquement tranchée sur un consensus.

Pourquoi ce scénario ?

Un premier critère de ce type de scénario est le **faible risque juridique.**
Que cela signifie t-il ?
Nous entendons ici par « peu risquée » le fait qu'il est moins risqué d'accepter de donner son identité en cas de contrôle/vérification d'identité, ou de GAV, étant donné le niveau de « gravité »

de votre rôle dans l'action, que de ne pas la donner.
Autrement dit, les risques juridiques de votre rôle dans cette action sont plus faibles que les risques juridiques de refuser de donner votre identité. **Il est donc recommandé d'accepter de donner votre identité**

Un deuxième critère de ce type de scénario est le fait d'être **peu nombreux.ses** si embarqué.e.s **en GAV ou vérification d'identité**. Dans ce cas de figure, la police aura plus de temps à vous consacrer pour vous pousser à donner votre identité

Un troisième et dernier critère de ce type de scénario est la plus forte chance de finir en GAV ou vérification d'identité. Cela peut sembler contradictoire avec une action à plus faible risque juridique, mais si cette condition est combinée aux 2 autres, vous aurez plus intérêt à ne pas avoir un téléphone d'action « anonyme », car si plus de chance de se faire prendre, plus de chance d'avoir à donner votre identité.

Pas besoin que ces 3 critères soient tous réunis pour rentrer dans ce scénario, ils se cumulent.

Pourquoi prendre un téléphone d'action non « anonyme » ?

Étant donné qu'il est stratégiquement préférable dans ce type d'action de donner son identité au FDOs, il n'est pas forcément souhaitable d'avoir un téléphone d'action non attaché à vote identité, non seulement car cela demande des précautions en plus mais aussi car s**i votre téléphone d'action est « anonyme », son « anonymat » sera compromis à l'instant où vous donnerez votre identité aux FDOs, et où ils accéderons à votre téléphone. Vous serez bon.ne pour en racheter un autre.**

Si l'action est en elle même peu risquée, raison de plus pour ne pas prendre de téléphone « anonyme ».

Comment s'en procurer ?

Pour avoir plus de détails sur comment vous procurer ce type de téléphone d'action, cliquez ici

Créé 2024-07-06 15:35:24 CEST par mollusque
Mis à jour 2025-10-19 22:15:44 CEST par mollusque